



Conseil économique et social

Distr. générale
5 janvier 2004
Français
Original: anglais

Commission de la population et du développement

Trente-septième session

22-26 mars 2004

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Rapport du Bureau de la Commission de la population et du développement sur sa réunion intersessions, tenue à Vilnius les 13 et 14 novembre 2003

I. Généralités

1. À sa trentième session, la Commission de la population et du développement avait autorisé le Bureau à tenir chaque année des réunions intersessions, en prévision de ses sessions. Comme suite à cette décision, une réunion intersessions du Bureau a été convoquée à Vilnius, les 13 et 14 novembre 2003, à l'invitation du Gouvernement lituanien; elle a été accueillie par le Ministère des affaires étrangères. Le Bureau s'était réuni antérieurement à Bruxelles en 1996, à Mexico en 1997, à Kuala Lumpur en 1998, à New York en 1999, à Nairobi en 2000, à New York en 2001 et à Rome en 2002.

2. La réunion intersessions a eu lieu à l'hôtel Ratonda, à Vilnius. Quatre des cinq membres du Bureau ont participé à la réunion, M. Iftekhar Chowdhury, Représentant permanent du Bangladesh auprès de l'Organisation des Nations Unies, n'ayant pas pu y assister. Une liste complète des participants figure dans l'annexe I du présent rapport. Outre les membres du Bureau, un observateur du Fonds des Nations Unies pour la population a assisté à toute la réunion et deux observateurs, l'un du Ministère lituanien des affaires étrangères et l'autre de l'Institut de recherche sociale de Lituanie, ont assisté à une partie de la réunion.

3. Le Bureau a réaffirmé l'importance des réunions intersessions pour planifier les futures sessions de la Commission et pour éveiller l'intérêt du public et le sensibiliser aux questions de population et de développement. Il a ajouté que ces réunions permettaient également d'organiser des séances d'information à l'intention des responsables gouvernementaux, des spécialistes et des médias du pays hôte. À Vilnius, le Ministère lituanien des affaires étrangères a organisé, en collaboration avec l'Académie des sciences de Lituanie, l'Institut de recherche sociale et le

* E/CN.9/2004/1.



Département lituanien de statistique, un séminaire intitulé : « Problèmes démographiques : perspectives mondiales et nationales », qui s'est tenu dans l'auditorium de l'Académie des sciences, le vendredi 14 novembre, de 9 h 30 à 13 heures. Tous les membres du Bureau participant à la réunion intersessions ont présenté des exposés à ce séminaire, lequel a été ouvert par Gediminas Šerkšnys, Représentant permanent de la Lituanie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président de la Commission de la population et du développement.

II. Ouverture

4. Šarūnas Adomavičius, Secrétaire adjoint au Ministère lituanien des affaires étrangères, a ouvert la réunion, en notant que la Lituanie accordait beaucoup d'intérêt aux activités de l'ONU et en particulier à celles du Conseil économique et social. Il a appelé l'attention sur l'importance des tendances démographiques et leurs incidences sur tous les aspects du développement socioéconomique. Il a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau de la Commission de la population et du développement et leur a adressé tous ses vœux de succès pour leurs délibérations.

5. Joseph Chamie, Directeur de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, a également souhaité la bienvenue aux membres du Bureau présents à la réunion et a remercié M. Šerkšnys et le Ministère des affaires étrangères pour les activités préparatoires entreprises à l'appui de la réunion. Il a souligné l'importance des réunions intersessions pour le bon fonctionnement de la Commission, puis a récapitulé les questions que le Bureau devait examiner et passé en revue les documents de base qui avaient été communiqués.

III. Délibérations et recommandations

6. M. Šerkšnys a présidé les délibérations du Bureau. L'ordre du jour provisoire a été examiné au début de la réunion et l'ordre du jour, tel qu'adopté, figure à l'annexe II du présent rapport.

7. Les questions examinées à la réunion portaient notamment sur l'ordre du jour provisoire de la trente-septième session de la Commission de la population et du développement (2004), y compris sur les deuxièmes étude et évaluation quinquennales de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et les thèmes intersectoriels qui devraient orienter le débat de la Commission au titre du point 3 de l'ordre du jour. Les participants à la réunion ont également examiné les thèmes proposés pour les trente-neuvième à quarante et unième sessions de la Commission, prévues pour 2006 à 2008; les méthodes de travail de la Commission, notamment l'examen demandé par le Conseil économique et social et les enseignements à en tirer pour l'étude et l'évaluation futures du Programme d'action du Caire; d'autres décisions qui ont été adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de juillet 2003 et qui se rapportent au programme de travail de la Commission; et d'autres questions connexes.

8. En ce qui concerne les thèmes intersectoriels qui devraient être examinés à la trente-septième session, M.Bichler a appelé l'attention du Bureau sur les résultats d'une consultation organisée à son initiative avec les principaux groupes de pays. Il a signalé qu'il avait reçu des réponses de l'Union européenne, du Canada et des États-Unis indiquant qu'il serait utile de regrouper les thèmes intersectoriels proposés par les gouvernements en 2003 et de tenir ainsi un débat plus ciblé sur l'étude et l'évaluation du Programme d'action du Caire. Tenant compte de ces réponses, le Bureau a regroupé les thèmes intersectoriels.

9. Le Bureau a pris note de la résolution 2003/6 du Conseil économique et social, en date du 16 juillet 2003, intitulée « Rôle du Conseil dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies », dans laquelle le Conseil avait fait référence à la résolution 57/270 B de l'Assemblée générale, en date du 23 juin 2003, intitulée « Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social ». Dans cette résolution, l'Assemblée avait prié chaque commission technique d'examiner ses méthodes de travail, sur la base d'un rapport contenant des recommandations que le Secrétaire général proposerait à chaque commission technique en 2005, afin de mieux assurer l'application des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies. Le Bureau a discuté des incidences de ces deux résolutions sur les travaux de la Commission. Il a indiqué que l'examen des incidences de la résolution 57/270 B pourrait commencer à la trente-septième session de la Commission, ce qui permettrait de faire des recommandations pour le rapport du Secrétaire général de 2005.

10. Le Bureau a en outre été informé des consultations que le Conseil économique et social envisageait de tenir avec les présidents des commissions techniques, au début de 2004, dans le cadre du processus d'établissement d'un programme de travail pluriannuel destiné à son débat sur la coordination consacrée à des thèmes intersectoriels communs aux réunions au sommet et aux conférences internationales. Les recommandations du Bureau quant aux thèmes que la Commission de la population et du développement pourrait examiner au cours des années à venir seront communiquées au Conseil économique et social lors de ces consultations.

11. Le Bureau a examiné les incidences de la résolution 57/270 B sur les modalités et la périodicité de l'étude et de l'évaluation périodiques de l'application du Programme d'action du Caire. Il a relevé que, au paragraphe 47 de sa résolution, l'Assemblée générale avait souligné que « les commissions techniques à ce dûment habilitées devraient continuer d'assumer la responsabilité principale de l'examen et de l'évaluation des progrès accomplis dans l'application des documents issus des conférences des Nations Unies », et que, au paragraphe 73, elle avait en outre souligné « qu'elle devait prendre elle-même, au cas par cas, les décisions concernant la périodicité et les modalités de l'examen de l'application des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies ». Le Bureau a estimé que la Commission de la population et du développement devant assumer la responsabilité principale de l'étude et de l'évaluation de l'application du Programme d'action du Caire, tant que cet exercice était mené durant les sessions ordinaires de la Commission, l'Assemblée générale n'aurait pas d'objection à cet égard, mais il serait moins sûr qu'elle approuve une recommandation tendant à faire coïncider l'examen de l'application du Programme d'action avec une conférence ou

une réunion au sommet tenue au niveau intergouvernemental. Le Bureau est convenu que la Commission de la population et du développement devait examiner ces questions.

12. À l'issue de ses débats, le Bureau a fait un certain nombre de recommandations, qui figurent dans l'annexe III du présent rapport. Le Bureau a réaffirmé l'importance de ses réunions intersessions, qui facilitaient les travaux de la Commission.

Annexe I

Liste des participants

Membres du Bureau

Marc Bichler
Conseiller
Représentant permanent adjoint
Mission permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation des Nations Unies
17 Beekman Place
New York, NY 10022

Alfredo Chuquihara
Ministre Conseiller
Mission permanente du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies
820 Second Avenue, 16th floor
New York, NY 10017

L'Ambassadeur Crispin Grey-Johnson
Représentant permanent de la Gambie auprès de l'Organisation des Nations Unies
800 Second Avenue, Suite 400F
New York, NY 10017

L'Ambassadeur Gediminas Šerkšnys
Représentant permanent de la Lituanie auprès de l'Organisation des Nations Unies
420 Fifth Avenue, 34rd floor
New York, NY 10018

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Joseph Chamie
Directeur
Division de la population
Département des affaires économiques et sociales
Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies
Two UN Plaza
Room DC2-1950
New York, NY 10017

Hania Zlotnik
Directrice assistante
Division de la population
Département des affaires économiques et sociales
Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies
Two UN Plaza
Room DC2-1956
New York, NY 10017

Observateurs

Kwabena Osei-Danquah
Conseiller principale en relations extérieures
Fonds des Nations Unies pour la population
220 East 42nd Street
New York, NY 10017

Vlada Stankuniene
Directrice adjointe
Institute for Social Research
Saltoniskitj 58
LT-2004 Vilnius
Lituanie

Rokas Bernotas
Directeur
Département des relations multilatérales
Ministère des affaires étrangères
J. Tumo – Vaizganto str. 2
LT-2600 Vilnius
Lituanie

Šarūnas Adomavičius
Sous-Secrétaire
Ministère des affaires étrangères
J. Tumo – Vaizganto str. 2
LT-2600 Vilnius
Lituanie

Annexe II

Ordre du jour de la réunion intersessions du Bureau de la Commission de la population et du développement

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Commission de la population et du développement :
 - a) Ordre du jour, organisation des travaux, documentation et autres questions relatives à la trente-septième session de la Commission en 2004;
 - b) Méthodes de travail et programme de travail de la Commission en 2005-2009;
 - c) Résolutions pertinentes adoptées récemment par l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, y compris la réunion commune des bureaux du Conseil et de ses commissions techniques.
4. Questions connexes.
5. Conclusions.
6. Clôture de la réunion.

Annexe III

Conclusions et recommandations du Bureau

I. Ordre du jour provisoire, organisation des travaux et méthodes de travail de la trente-septième session de la Commission

1. Le Bureau a recommandé l'adoption du projet d'organisation des travaux de la Commission à sa trente-septième session, comme indiqué à l'appendice I de la présente annexe. L'organisation des travaux rendait compte d'une modification qu'il avait été recommandé d'apporter à l'ordre du jour de la trente-septième session, à savoir l'ajout du point 4 *bis* relatif à l'examen des méthodes de travail de la Commission, comme l'Assemblée générale l'avait demandé dans sa résolution 57/270 B.

2. Le Bureau a recommandé que les thèmes intersectoriels à examiner au titre du point 3 de l'ordre du jour, intitulé « Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement », soient les suivants : a) conditions à remplir en matière de population en vue de la réalisation d'un développement durable, et b) renforcement des partenariats et des capacités, et mobilisation des ressources humaines et financières aux fins de la mise en oeuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Il était convenu que le Président de la Commission, M. Šerkšnys, adresserait dès que possible une lettre à tous les membres actuels et futurs de la Commission pour leur faire part de cette recommandation, de manière à faciliter la tenue d'un débat ciblé et bien préparé à la trente-septième session de la Commission.

3. Le Bureau a recommandé que l'on invite, comme à la trente-sixième session, un ou deux orateurs éminents à prendre la parole devant la Commission, à sa trente-septième session, et à présenter un exposé sur les enseignements tirés et les problèmes auxquels la communauté internationale continuait de se heurter dans le cadre de l'application du Programme d'action du Caire. Comme cela était la coutume pour les autres sessions de la Commission, le Groupe de travail ajournerait le débat lorsqu'un orateur invité ferait un exposé.

4. Le Bureau a recommandé qu'au cours du débat consacré aux expériences nationales, les délégations concentreraient leurs interventions sur l'examen et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action du Caire au niveau national, en tenant compte des thèmes intersectoriels retenus par le Bureau (voir par. 2 ci-dessus). Les exposés devraient durer environ cinq minutes. Les délégations souhaitant faire des déclarations plus longues pourraient en communiquer le texte par écrit.

5. Conformément à la coutume lors des sessions précédentes, le Bureau a recommandé que soit créé, à la trente-septième session de la Commission, un groupe de travail chargé d'examiner les questions susceptibles d'aboutir à des résolutions ou des décisions. Le groupe de travail devrait commencer ses travaux dans l'après-midi du premier jour de la session. Le Bureau a également recommandé à la Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies d'établir des avant-projets de résolution et de décision qui pourraient faciliter les délibérations du groupe de travail. Il a encouragé la Division de la population à

mener des consultations avec les États Membres intéressés pour l'élaboration de ces avants-projets. Le Bureau a pensé que la Commission souhaiterait peut-être examiner les résolutions concernant notamment : a) les deuxièmes étude et évaluation quinquennales des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement; et b) les thèmes spéciaux pour les années 2006 à 2008.

6. Le Bureau a recommandé que le Directeur de la Division de la population organise à l'intention des délégations, avant la trente-septième session de la Commission, une séance d'information sur l'état d'avancement de la documentation, l'organisation des travaux, et les résolutions et décisions qui seraient probablement examinées par la Commission.

7. Le Bureau a souligné qu'il était important que la documentation de la trente-septième session de la Commission soit disponible dans les délais prévus afin de faciliter la préparation des déclarations par les délégations. Il a approuvé l'affichage de versions préliminaires non éditées des documents sur Internet.

II. Programme de travail des futures sessions de la Commission

8. Le Bureau a pris note de la décision 2003/1 de la Commission, dans laquelle celle-ci a décidé que le thème spécial de sa trente-huitième session, en 2005, serait : « Population, développement et VIH/sida, et leur rapport avec la pauvreté ». Il a proposé que les autres thèmes que la Commission pourrait examiner lors de ses sessions de 2006 à 2008 soient les suivants : a) migrations internes et urbanisation; b) migrations internationales; et c) modification de la structure par âge et vieillissement de la population.

9. En plus des deuxièmes étude et évaluation quinquennales prévues en 2004, le Bureau a été informé d'autres activités et propositions visant à commémorer le dixième anniversaire de l'adoption du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, à savoir : une journée spéciale de commémoration qui pourrait avoir lieu en octobre 2004, dans le cadre de la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale; des réunions techniques organisées par les commissions régionales; et une manifestation spéciale prévue en juin 2004 en marge de la réunion du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour la population. Le Bureau a demandé que l'on établisse un calendrier indiquant les dates et lieux de ces activités et manifestations.

III. Programme de travail du Bureau

10. Le Bureau a recommandé à ses membres de se réunir avant la trente-septième session de la Commission de la population et du développement afin de passer en revue et d'examiner les travaux préparatoires de la session.

11. Le Bureau a pris note du projet de rapport récapitulatif de sa réunion conjointe avec le Bureau du Conseil économique et social (voir appendice II), le 4 avril 2003, souligné l'utilité et l'importance de ces réunions annuelles, qui permettent d'améliorer la coordination et l'échange d'informations, et recommandé le maintien de ces réunions lors des sessions annuelles de la Commission.

12. Le Bureau a pris note de la réunion du Bureau du Conseil économique et social et des présidents des commissions techniques du Conseil, tenue à Genève, le 17 juillet 2003, durant la session de fond du Conseil. Le Bureau de la Commission de la population et du développement y était représenté par M. Šerkšnys.

13. Prenant acte du rapport de synthèse sur les travaux des commissions techniques du Conseil économique et social en 2003 (E/2003/90 et Add.1), le Bureau a recommandé que la Commission de la population et du développement prenne l'initiative de souligner l'importance que les questions de population revêtaient pour les travaux des autres commissions techniques et d'aider à fixer des priorités dans les domaines social et économique. À cet égard, le Bureau a reconnu que les réunions conjointes avec les bureaux d'autres commissions techniques étaient importantes car elles facilitaient l'échange d'informations.

14. Le Bureau a demandé au Directeur de la Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies d'engager des consultations officieuses avec les États Membres concernant la composition du Bureau à la trente-septième session de la Commission et de poursuivre la pratique d'alternance de la présidence du Bureau entre les groupes régionaux.

IV. Programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

15. Le Bureau a pris note du programme de travail de la Division de la population du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et souligné qu'il était important qu'elle maintienne une approche globale des questions de population et de développement. Il a notamment recommandé à la Division de continuer à étudier les nouveaux problèmes qui se posaient dans les domaines de la population et du développement.

16. Le Bureau a également recommandé que la Division de la population continue de convoquer des réunions techniques afin de faire ressortir les principales préoccupations de la communauté internationale en matière de population, y compris celles liées aux thèmes spéciaux examinés chaque année par la Commission.

17. Le Bureau a pris note du rapport que la Division de la population établirait pour la trente-huitième session de la Commission de la population et du développement concernant ses méthodes de travail, ainsi que des recommandations précises sur cette question. Il a recommandé que des consultations soient engagées avec les États Membres en vue de l'établissement du rapport.

18. Le Bureau a pris acte des consultations que le Conseil économique et social tiendrait avant d'adopter un plan de travail pluriannuel destiné à son débat sur la coordination. Il a décidé de faire part au Conseil des thèmes qu'il avait proposés à la Commission d'examiner à sa trente-septième session, à savoir : a) migrations internes et urbanisation; b) migrations internationales; et c) modification de la structure par âge et vieillissement de la population.

19. Le Bureau a pris note d'un projet de résolution soumis à l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session, dans lequel on recommandait la tenue d'un Sommet sur le développement en 2005. Il a proposé qu'en cas d'adoption de la résolution, la

Commission prenne des dispositions en vue de contribuer aux travaux qui seraient menés à cet égard.

20. Le Bureau a été informé de l'initiative que les États Membres avaient prise en vue de créer une commission mondiale indépendante sur les migrations internationales et le développement, dont le mandat porterait sur la période de janvier 2004 à juin 2005. Il a pris note d'un projet de résolution sur les migrations internationales et le développement, dans lequel il était demandé que soit organisé un dialogue de haut niveau sur cette question en 2004. Il a constaté que les travaux sur les migrations internationales s'intensifiaient et est convenu qu'il fallait affecter davantage de ressources humaines à ces activités et, en particulier, créer une section qui s'occuperait uniquement de cette question. Il a noté avec satisfaction qu'une deuxième réunion de coordination consacrée aux migrations internationales avait été organisée en marge du débat sur les migrations internationales et le développement qui avait eu lieu à la Deuxième Commission de l'Assemblée générale.

Appendice I

Projet d'organisation des travaux de la Commission de la population et du développement à sa trente-septième session

Date

Point de l'ordre du jour

Semaine du 22 au 26 mars 2004

Lundi 22 mars

Matin

Point 1

Élection du Bureau

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

a) Rapport du Bureau de la Commission sur les travaux de sa réunion intersessions (E/CN.9/2004/2)

b) Ordre du jour et organisation des travaux (E/CN.9/2004/1; E/CN.9/2004/L.1)

Point 3

Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement

Rapport du Secrétaire général sur l'étude et l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des buts et objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2004/3)

Rapport du Secrétaire général sur le flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2004/4)

Après-midi

Point 3

Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement (*suite*)

En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution

Mardi 23 mars

Matin

Point 3

Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement (*suite*)

Point 4

Débat général consacré à l'expérience des pays dans le cadre de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

Date	Point de l'ordre du jour	
Après-midi	Point 4	<p><i>En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution</i></p> <p>Débat général consacré à l'expérience des pays dans le cadre de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (suite)</p> <p><i>Exposés d'orateurs éminents sur l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement</i></p>
Mercredi 24 mars		
Matin	Point 4	<p>Débat général consacré à l'expérience des pays dans le cadre de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (suite)</p>
	Point 4 bis	<p>Examen des méthodes de travail de la Commission de la population et du développement</p> <p><i>En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution</i></p>
Après-midi	Point 5	<p>Application du programme et du futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population</p> <p>Rapport du Secrétaire général sur l'application du programme et l'évolution des activités dans le domaine de la population en 2003 (E/CN.9/2004/5)</p> <p><i>En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution</i></p> <p><i>Date limite pour la présentation des avant-projets relatifs aux points 3, 4 et 5</i></p>
Jeudi 25 mars		
Matin	Point 6	<p>Ordre du jour provisoire de la trente-huitième session de la Commission</p> <p>Projet d'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session (E/CN.9/2004/L.2)</p> <p><i>En même temps que la séance plénière : consultations officielles sur les projets de résolution</i></p> <p>Consultations officielles</p>
Après-midi		
Vendredi 26 mars		
Matin et après-midi	Point 7	<p>Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-septième session</p>

Appendice II

Projet de rapport récapitulatif de la réunion conjointe du Bureau du Conseil économique et social et du Bureau de la Commission de la population et du développement, tenue le 4 avril 2003

1. La réunion conjointe des bureaux du Conseil économique et social et de la Commission de la population et du développement était présidée par le Président du Conseil économique et social (Guatemala). Y ont participé les représentants de l'Éthiopie, de la Finlande, du Népal et de l'Ukraine, qui représentaient le Bureau du Conseil. Le Bureau de la Commission de la population et du développement était représenté par le Président de la Commission (Lituanie) et les représentants de la Gambie, du Luxembourg et du Pérou. Des représentants du Secrétariat ont également pris part au débat.

2. Après avoir ouvert la réunion, le Président du Conseil économique et social a présenté les membres du Bureau du Conseil et souligné que la réunion s'inscrivait dans le cadre d'une série de réunions qui rassemblaient le Bureau du Conseil et les bureaux des commissions techniques et offraient l'occasion d'échanger des vues et d'aider le Conseil à fournir des orientations à ses organes subsidiaires. Il a demandé au Président de la Commission de la population et du développement de rendre compte aux participants des travaux entrepris par la Commission lors de sa trente-sixième session et d'aborder d'autres points de l'ordre du jour.

3. Le Président de la Commission s'est félicité de la possibilité d'échanger des vues avec le Bureau du Conseil, a présenté les membres du Bureau de la Commission, puis a décrit brièvement les temps forts des délibérations de la Commission. Il a indiqué qu'un grand nombre de délégations, dont 33 observateurs, avaient participé aux travaux de la Commission. Cette large participation à la trente-sixième session s'expliquait par l'intérêt que suscitait généralement le thème de la population, de l'éducation et du développement et par le fait que les délégations souhaitaient savoir quelle décision la Commission prendrait concernant les deuxièmes études et évaluations quinquennales de la mise en oeuvre du Programme d'action du Caire, à la trente-septième session, dans le cadre des travaux en cours du Groupe de travail de l'Assemblée générale chargé d'assurer le suivi de la Conférence des Nations Unies. La documentation pour les débats de la Commission comprenait le *World Population Monitoring Report*, consacré au thème spécial de la population, de l'éducation et du développement, ainsi que des documents portant sur les tendances démographiques mondiales, les programmes en matière de population, les flux de ressources financières et le programme de travail de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies.

4. Le Président de la Commission a informé les participants à la réunion que, à sa session de 2003, la Commission avait pris une heureuse initiative en invitant deux éminents orateurs à prendre la parole au lieu de tenir une table ronde comme à l'accoutumée. Les déclarations – fort intéressantes – avaient dynamisé le débat sur le thème spécial et avaient été très bien accueillies par les délégations.

5. La Commission avait créé un groupe de travail chargé de tenir des consultations officielles sur d'éventuelles résolutions et décisions. Elle avait adopté des résolutions et des décisions sur : a) le thème spécial de la population,

l'éducation et le développement; b) l'ordre du jour provisoire de la session de la Commission de 2004; et c) le choix du thème spécial pour 2005, qui sera : « Population, développement et VIH/sida, et leur rapport avec la pauvreté ».

6. Se félicitant de la tenue, en 2002, de la première réunion des présidents des commissions techniques à New York, le Président de la Commission a indiqué que la réunion s'était avérée très utile pour améliorer la coordination entre les commissions. Il a en outre souligné que l'étroite coopération entre les secrétariats des commissions techniques dans des domaines d'intérêt commun avait permis d'harmoniser les travaux des commissions techniques et a, à cet égard, cité en exemple les questions du vieillissement et du VIH/sida, à propos desquelles les commissions techniques et leurs secrétariats avaient été à même de coordonner leurs travaux.

7. Le Président de la Commission a fait observer que, à chacune des réunions intersessions, les bureaux des commissions avait examiné de près les conclusions, résolutions et décisions pertinentes adoptées par le Conseil économique et social l'année précédente. Il a indiqué qu'il serait utile, lors de l'examen des thèmes à aborder au cours des futures sessions de la Commission, de connaître, si possible, le thème prévu pour le débat de haut niveau et le débat sur les questions de coordination du Conseil. Prenant note du thème du débat de 2003 sur la coordination, à savoir « Le rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies », il a fait observer que les résultats des délibérations du Conseil dans ce domaine seraient très importants pour les travaux que la Commission mènerait en 2004 en ce qui concerne l'étude et l'évaluation quinquennales de la mise en oeuvre du Programme d'action du Caire.

8. Le Vice-Président de la Commission, qui présidait le Groupe de travail créé par la Commission en vue d'examiner d'éventuelles résolutions et décisions, a en outre informé les participants à la réunion des délibérations au sein de la Commission et a, en particulier, mentionné le débat animé sur l'étude et l'évaluation décennales du Programme d'action du Caire. Il a souligné l'importance des recommandations que devrait faire le Groupe de travail de l'Assemblée générale pour les travaux futurs de la Commission.

9. Un représentant de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales, qui fait office de secrétariat de la Commission, a pris acte des efforts déployés par le Bureau pour assurer le succès de la présente session et a mentionné le débat prévu de l'Assemblée générale sur les migrations internationales et le développement, pour lequel la Commission établirait le rapport du Secrétaire général. Ce rapport traiterait des conséquences politiques des migrations pour les pays d'accueil et les pays de départ. Les autres questions importantes pour la Division, qui figuraient également dans les propositions faites par le Secrétaire général pour renforcer l'Organisation, seraient le VIH/sida et le vieillissement de la population.

10. Après avoir remercié le Président de la Commission de son exposé détaillé, le Président du Conseil économique et social a passé en revue les thèmes prévus pour les quatre débats de la session de fond du Conseil et a émis l'espoir que celui-ci sélectionnerait les thèmes plus tôt que les années précédentes afin que les organes subsidiaires disposent de suffisamment de temps pour examiner les questions et

apporter une réelle contribution aux travaux du Conseil. Appelant l'attention sur les prochaines manifestations importantes, il a cité la réunion avec les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce dans le cadre du Consensus de Monterrey, la réunion avec les présidents des commissions techniques prévue pour juin-juillet 2003 et deux consultations officieuses qui seraient consacrées à l'examen des rapports des commissions techniques.

11. Le Président du Conseil économique et social a mis en exergue le caractère multidimensionnel de la problématique de la population, qui, d'une manière ou d'une autre, a une incidence sur l'ensemble des questions examinées par le Conseil. Rappelant les progrès accomplis par le Groupe de travail chargé d'assurer le suivi de la Conférence, il a estimé qu'aucune nécessité absolue n'imposait d'adopter les mêmes arrangements de suivi pour toutes les conférences. La question de savoir comment coordonner divers questions et acteurs sous l'égide du Conseil relevait d'un problème conceptuel, mais il n'était pas nécessaire d'imposer aux organes techniques d'adopter la même démarche, sauf pour coordonner leurs travaux par le biais de leurs secrétariats respectifs.

12. Un membre du Bureau du Conseil économique et social a indiqué qu'il importait de mettre au point un mécanisme, à l'occasion de la réunion des présidents ou grâce à une coopération plus étroite entre les secrétariats des commissions, pour apporter une réelle contribution aux travaux du Conseil. Elle est en outre convenue qu'il faudrait donner suffisamment de temps aux commissions afin qu'elles puissent communiquer leurs conclusions au Conseil. Un membre du Bureau de la Commission s'est félicité de la tenue de la réunion des présidents, qui permettait de renforcer la coordination entre les commissions techniques, et a proposé que celles-ci se consultent sur la préparation de leurs rapports.

13. Un membre du secrétariat du Conseil économique et social a rendu compte du débat consacré à l'examen de certaines conférences, tenu au sein du Groupe de travail de l'Assemblée générale chargé d'assurer le suivi de la Conférence. Il a signalé qu'un consensus se dégageait en faveur d'un mécanisme d'examen souple dont déciderait chacune des commissions en fonction de ses caractéristiques particulières et qui remplacerait l'examen quinquennal et décennal automatique de chaque conférence. En ce qui concerne la contribution apportée par les commissions techniques aux travaux du Conseil, il a fait observer que toutes les commissions devraient tenir compte des thèmes retenus par le Conseil, de même que des résolutions et décisions adoptées par celui-ci. Compte tenu de l'expérience de 2003, il a indiqué que le secrétariat serait mieux à même de préparer la réunion des présidents des commissions techniques en 2003.